



*Complément d'information
aux états financiers pour l'exercice terminé
le 30 juin 2013*

Les Services des ressources financières

Novembre 2013

Table des matières

Commentaires sur les résultats.....	1
Clientèle.....	4
Résultats sommaires.....	5
Surplus accumulés.....	6
Renseignements supplémentaires – ventilation des revenus.....	7
Renseignements supplémentaires – ventilation des dépenses.....	9
Dépenses et résultats pas secteur.....	11
Montants réservés des écoles primaires.....	12
Montants réservés des écoles secondaires et des centres.....	13
Graphique sur la composition des surplus accumulés au 30 juin 2013.....	14
Graphique sur l’utilisation du produit maximal de la taxe.....	15

Commentaires sur les résultats 2012-2013

Les états financiers vérifiés de la commission scolaire de la Capitale pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 présentent un déficit d'opérations de 4 219 634 \$. Ce déficit correspond à environ 1,4 % des revenus de la commission scolaire.

Le budget adopté en juin 2012 prévoyait un déficit d'opérations de 5 757 763 \$. Le résultat présenté est donc meilleur que celui anticipé. L'amélioration du résultat de plus de 1,5 M \$ résulte d'une grande rigueur dans la gestion du budget et par des efforts marqués dans la réduction des dépenses.

Le secteur éducatif des jeunes voit sa clientèle augmenter depuis 2 ans au préscolaire et au primaire, ce qui laisse entrevoir de belles perspectives. Cependant, cette augmentation de clientèle met des pressions énormes sur notre capacité d'accueillir ces nouveaux élèves dans nos locaux. C'est ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a reçu certaines demandes d'agrandissement ou de construction d'école. Une nouvelle école primaire sera construite à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et les écoles Les Prés-Verts, du Beau-Séjour et du Joli-Bois seront agrandies. Malgré des demandes répétées, le MELS ne nous a pas accordé la construction d'une nouvelle école primaire à Val-Bélair étant donné les espaces disponibles à proximité. En ce qui concerne la clientèle du secondaire, elle est encore en décroissance, mais cette décroissance commence à ralentir.

La gestion rigoureuse du budget de la commission scolaire a permis d'injecter plus de 2,1 M \$ du produit maximal de la taxe au secteur éducatif. Le produit maximal de la taxe sert normalement à financer les activités suivantes :

- la gestion des établissements (écoles, centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes) ;
- l'entretien des terrains, bâtiments et équipements ;
- les activités administratives de la commission scolaire ;
- une portion du transport scolaire déterminée par le MELS.

Les compressions répétées du MELS mettent cependant en péril cette marge de manœuvre que nous utilisons pour financer certains services aux élèves.

La commission scolaire réserve à ses établissements les surplus qu'ils génèrent. En 2012-2013, les montants réservés des écoles primaires ont augmenté d'environ 185 000 \$ et se chiffrent à 3 540 967 \$. Quant à ceux des écoles secondaires, ils sont passés d'environ 1 095 000 \$ à 1 432 985 \$, en hausse de près de 340 000 \$.

Le secteur des services de garde, qui est décentralisé dans les budgets des écoles primaires, a généré un surplus d'opérations de plus de 2 M \$, ce qui leur a permis d'injecter des sommes supplémentaires dans le soutien à l'enseignement. Les services de garde voient leur clientèle croître d'année en année et ont accueilli, en 2012-2013, 7 444 élèves réguliers et 2 559 élèves sporadiques.

Le secteur de la formation professionnelle est lui aussi touché par les compressions du MELS. En effet, le MELS a fortement diminué le financement des élèves qui ne se rendent pas jusqu'à la sanction. Contrairement au secteur des jeunes, où les élèves sont financés en fonction de la présence au 30 septembre, le secteur de la formation professionnelle est financé sur la base de la sanction. Cette compression a représenté tout près de 1 580 000 \$ pour les centres de formation professionnelle en 2012-2013. Malgré cela, leurs montants réservés ont quand même augmenté

d'environ 140 000 \$ pour s'établir à 7 600 308 \$. Par contre, il faut savoir que ce montant comprend pour plus de 6 M \$ d'amortissement futur pour lequel les centres n'auront pas de financement dans les années ultérieures. Les montants réservés nets disponibles des centres de formation professionnelle sont donc de 1 555 449 \$. Heureusement pour les centres, après une année record en 2011-2012 avec 3 645 élèves équivalents temps plein (ETP) réalisés, la clientèle n'a que peu diminué en 2012-2013 avec la réalisation de 3 560 ETP. Il faut souligner l'effort des centres de formation professionnelle qui connaissent des années records alors que la pyramide démographique qui alimente leur clientèle est en décroissance.

Le secteur de l'éducation des adultes a été lourdement touché au cours des dernières années. En effet, le modèle de financement du MELS pour ce secteur est basé sur une enveloppe historique en argent et en ETP qu'il répartit entre les commissions scolaires. Nos centres d'éducation des adultes connaissaient au même moment des années records de fréquentation alors que nous recevions notre subvention sur des historiques de réalisation beaucoup moindres. En d'autres mots, nous scolarisons des élèves pour lesquels nous n'avions aucun financement. C'est ce qui a fait qu'en 2010-2011 et 2011-2012 nos centres d'éducation des adultes ont connu des déficits d'opérations importants qui ont entraîné des déficits accumulés de près de 1,3 M \$. Heureusement, la situation s'est améliorée en 2012-2013 avec un surplus d'opérations d'environ 225 000 \$ qui diminue les déficits accumulés à 1 048 263 \$.

Quant au secteur du transport scolaire, un léger surplus de 65 000 \$ a été réalisé en 2012-2013. La renégociation de plusieurs contrats en 2013-2014 permettra encore d'améliorer cette situation et de mieux préserver les services aux élèves.

Les secteurs dont nous venons de faire le survol constituent l'essentiel des services directs aux élèves. Les dépenses de ces secteurs représentent tout près de 81 % des dépenses de la commission scolaire.

Le secteur de l'administration ne compte plus que pour 3,02 % des dépenses de la commission scolaire et utilise un peu moins de 16 % du produit maximal de la taxe. Par rapport au financement qui lui est octroyé, il réalise un surplus d'opérations d'environ 300 000 \$. Au cours des dernières années, d'importants efforts de rationalisation ont été particulièrement consentis dans ce secteur. Les budgets de fonctionnement des services administratifs ont été diminués et, à ce jour, 10,5 postes y ont été abolis. En plus d'exiger l'abolition d'un poste sur deux suite à des retraites, la loi 20 imposait à la commission scolaire une cible de réduction de ses dépenses administratives autres que salariales de 10 %, soit de 478 717 \$. La commission scolaire a jusqu'au 30 juin 2014 pour atteindre cette cible. Or, au 30 juin 2013, la cible est dépassée avec une réduction de 18 %, soit 868 354 \$. Malgré tout, la commission scolaire poursuivra ses efforts de rationalisation dans ce secteur comme dans ses autres secteurs d'activités.

Le secteur des équipements qui compte pour 6,69 % des dépenses de la commission scolaire pourvoit à l'entretien et la réparation des terrains et des bâtiments, à l'entretien ménager, la consommation énergétique et la protection et la sécurité de l'ensemble des bâtiments de la commission scolaire. Avec un parc immobilier vieillissant à entretenir, ce secteur qui connaît un sous-financement chronique a subi un déficit d'opérations d'un peu plus de 3,2 M \$ en 2012-2013.

Le secteur des investissements a connu un déficit d'environ 2,3 M \$ en 2012-2013 dont près de 2,1 M \$ représentent des dépenses d'investissements non capitalisables qui ont été entièrement passées en charges en 2012-2013.

Depuis 2010-2011, la commission scolaire subit de façon répétitive et cumulative des compressions budgétaires de la part du MELS. Le poids de ces compressions pèse pour 7 683 065 \$ dans les

résultats 2012-2013. La commission scolaire poursuit ses efforts pour absorber ces compressions sans mettre en péril la qualité de ses services aux élèves dans le but d'assurer leur réussite.

Toutefois, le rehaussement des compressions dans les années à venir pourrait affecter ces services. Les perspectives futures qui pourraient amener des coupures additionnelles sont particulièrement inquiétantes puisque la commission scolaire a réduit ses dépenses autres qu'éducatives à leur minimum. Par exemple, par rapport à 2009-2010, les dépenses administratives ont diminué de 1 170 483 \$, passant de 3,68 % du total de ses dépenses à 3,02 %. Si le niveau de 2009-2010 avait été maintenu, nos dépenses administratives seraient plus élevées de plus de 2 M \$.

Ce sont les surplus accumulés au fil des années qui permettent à la commission scolaire de préserver des services de qualité aux élèves. Sans ces surplus, accumulés suite à une saine gestion, la commission scolaire aurait été dans l'obligation de couper pour plus de 4,2 M \$ en services, soit le montant du déficit d'opérations de l'exercice.

Quant aux surplus accumulés de la commission scolaire, le déficit d'opérations de 4 219 634 \$ fait en sorte que ceux-ci se chiffrent maintenant à 35 525 293 \$. Le MELS interdit cependant aux commissions scolaires d'utiliser la portion des surplus accumulés qui correspond à la valeur comptable des terrains et au compte à recevoir relatif aux avantages sociaux futurs. La valeur de ces deux éléments étant de 19 100 557 \$, seul un montant de 16 424 736 \$ peut être utilisé par la commission scolaire à certaines conditions.

Par ailleurs, la commission scolaire doit réserver des montants afin de pourvoir à des obligations ou à des engagements futurs :

• dépenses d'amortissement futur qui ne seront pas financées	4 367 824 \$
• montants réservés des établissements (incluant 7 973 250 \$ d'amortissement futur)	11 525 997 \$
• Déficit d'opérations présenté au budget 2013-2014	2 083 051 \$
• Montants déjà affectés pour utilisation future	1 676 943 \$

En considérant tous ces éléments, la commission scolaire a des obligations supérieures à ses surplus accumulés au 30 juin 2013. La véritable situation concernant les surplus de la commission scolaire est donc moins reluisante qu'elle n'y paraît au premier coup d'œil.

En ce qui concerne les perspectives futures, comme mentionné plus tôt, nous pouvons les qualifier de préoccupantes. Déjà que le budget 2013-2014 est déficitaire et que le gouvernement demande aux commissions scolaires de rembourser une partie de la hausse de la taxe scolaire issue du projet de loi 25, il est difficile d'imaginer comment notre commission scolaire pourra arriver à équilibrer ses budgets futurs sans affecter les services aux élèves. Néanmoins, la commission scolaire poursuivra son plan de réduction de dépenses afin de renouer avec l'équilibre budgétaire. L'objectif premier qui était de faire cet exercice sans affecter les services aux élèves pourrait toutefois être compromis si les compressions gouvernementales se poursuivaient.

Commission scolaire de la Capitale

Clientèle

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

	<u>Budget</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Maternelles (4 ans)	185	198	195
Maternelles (5 ans)	2 104	2 141	1 933
Primaire	11 125	11 115	10 881
Secondaire général - jeunes	7 270	7 319	7 502
Secondaire général - adultes (enveloppe fermée)	2 238	2 213	2 005
Formation professionnelle	3 257	3 560	3 645
	<u>26 179</u>	<u>26 546</u>	<u>26 161</u>

Commission scolaire de la Capitale

Résultats sommaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

	<u>Budget</u>	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
	\$	\$	\$
Revenus			
Subventions de fonctionnement du MELS	209 774 257	221 231 937	217 836 794
Taxe scolaire	47 928 127	49 633 646	47 634 223
Revenus des autres ministères et organismes gouvernementaux	615 500	3 108 061	4 999 222
Droits de scolarité et autres droits chargés relatifs à un cours	4 441 726	4 085 873	3 743 649
Ventes de biens et services	19 649 028	24 946 946	24 090 941
Autres revenus généraux de fonctionnement	2 175 364	2 236 324	2 770 150
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations	97 894	102 095	73 336
	<u>284 681 896</u>	<u>305 344 882</u>	<u>301 148 315</u>
Dépenses			
Enseignement et formation	139 702 543	147 063 619	141 097 760
Soutien à l'enseignement et à la formation	63 806 556	69 766 301	68 137 997
Services d'appoint	27 090 021	29 012 006	26 897 326
Activités administratives	10 946 650	10 003 902	10 729 182
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	35 332 096	35 554 232	35 926 441
Activités connexes	13 561 793	18 177 842	22 093 651
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles		(13 386)	(38 939)
	<u>290 439 659</u>	<u>309 564 516</u>	<u>304 843 418</u>
Surplus (déficit) net	<u>(5 757 763)</u>	<u>(4 219 634)</u>	<u>(3 695 103)</u>

Commission scolaire de la Capitale

Surplus accumulés

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

	<u>Budget</u>	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
	\$	\$	\$
Surplus accumulés au début	39 744 927	39 744 927	43 440 030
Surplus (déficit) net de l'exercice	<u>(5 757 763)</u>	<u>(4 219 634)</u>	<u>(3 695 103)</u>
Surplus accumulés à la fin	<u><u>33 987 164</u></u>	<u><u>35 525 293</u></u>	<u><u>39 744 927</u></u>

Note: le budget adopté 2013-2014 prévoit une utilisation de 2 083 051 \$ des surplus accumulés. De plus, les tableaux des pages 12 et 13 présentent les montants réservés aux établissements. Enfin, le tableau qui suit présente des montants qui sont déjà affectés pour utilisation future.

Montants déjà affectés pour utilisation future	<u>2 013</u>
	\$
Perfectionnement	413 411
Élections	375 000
Laboratoires de sciences pour la formation générale des adultes	356 834
Réserves pour absentéisme à long terme	159 785
Fonds de recherche et de développement	115 655
Projets particuliers des services éducatifs des jeunes	93 453
Projets particuliers des services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes	46 653
Imprimerie centrale	44 921
Fonds de développement de la formation professionnelle	34 997
Réserve pour élèves handicapés des services de garde	25 268
Comité de parents et comité EHDAA	10 966
	<u><u>1 676 943</u></u>

Commission scolaire de la Capitale

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

VENTILATION DES REVENUS

	<u>Budget</u>	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT			
Subventions de fonctionnement du MELS			
Subvention de péréquation	11 031 307	11 031 307	12 153 775
Subvention du service de la dette	19 234 104	19 297 637	21 286 977
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	174 225 041	184 282 245	181 651 129
Subvention pour le transport scolaire	4 624 506	5 001 843	4 671 150
Autres subventions du MELS		200 667	275 348
Autres ajustements de la subvention de fonctionnement		369 944	
Ajustement de la subvention pour le transport scolaire de l'année précédente			20
Ajustement de la subvention de l'année précédente		174 819	311 519
Variation de la subvention - financement	659 299	873 475	(2 513 124)
	<u>209 774 257</u>	<u>221 231 937</u>	<u>217 836 794</u>
Taxe scolaire			
Revenus tenant lieu de taxes	2 550 000	2 451 463	2 494 486
Taxe scolaire - année courante	45 378 127	46 664 792	44 706 160
Taxe scolaire - années antérieures		517 391	433 577
	<u>47 928 127</u>	<u>49 633 646</u>	<u>47 634 223</u>
Revenus des autres ministères et organismes gouvernementaux			
Subvention du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille - Formation professionnelle	461 000	533 231	382 736
Subvention du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille - Formation générale des adultes	154 500	224 830	251 486
Subventions du gouvernement fédéral		2 350 000	4 365 000
	<u>615 500</u>	<u>3 108 061</u>	<u>4 999 222</u>

Commission scolaire de la Capitale

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

VENTILATION DES REVENUS (suite)

	<u>Budget</u>	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
	\$	\$	\$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours			
Droits de scolarité pour les enfants autochtones		283 237	
Droits chargés aux clientèles adultes (Services complémentaires et autres droits)	510 040	405 006	411 400
Droits de scolarité pour les élèves venant de l'extérieur du Québec		42 838	36 102
Revenus visant à financer un cours - Formation professionnelle	3 586 186	3 024 830	2 916 544
Revenus visant à financer un cours - Formation générale des adultes		13 119	4 657
Revenus visant à financer un cours - Autres types de formation	<u>345 500</u>	<u>316 843</u>	<u>374 946</u>
	<u>4 441 726</u>	<u>4 085 873</u>	<u>3 743 649</u>
 Ventes de biens et services			
Fournitures et matériels scolaires	2 704 465	3 970 928	4 106 584
Surveillance et transport du midi	611 401	533 661	535 167
Services de garde	10 660 100	12 094 725	11 139 281
Autres activités chargés aux usagers	2 678 886	4 592 829	6 617 319
Autres ventes de biens et services	<u>2 994 176</u>	<u>3 754 803</u>	<u>1 692 590</u>
	<u>19 649 028</u>	<u>24 946 946</u>	<u>24 090 941</u>
 Autres revenus généraux de fonctionnement			
Revenus de location d'immeubles	1 802 368	1 764 045	1 961 438
Participation financière d'un organisme pour charges de fonctionnement		5 000	387 351
Publicité et commandites	996	11 650	
Intérêts, pénalités et frais de retard	<u>372 000</u>	<u>455 629</u>	<u>421 361</u>
	<u>2 175 364</u>	<u>2 236 324</u>	<u>2 770 150</u>

Commission scolaire de la Capitale

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

VENTILATION DES DÉPENSES

	<u>Budget</u>	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
	\$	\$	\$
Enseignement et formation			
Éducation préscolaire	8 936 709	9 240 482	8 351 913
Enseignement primaire	50 053 249	50 905 051	47 985 240
Enseignement secondaire général	31 968 746	32 352 961	31 214 459
Formation professionnelle	28 741 307	35 045 395	34 287 303
Enseignement particulier	9 187 873	9 057 659	8 862 807
Formation des adultes	10 814 659	10 462 071	10 396 038
	<u>139 702 543</u>	<u>147 063 619</u>	<u>141 097 760</u>
Soutien à l'enseignement et à la formation			
Gestion des écoles et des centres	23 729 596	24 906 409	24 681 228
Moyens d'enseignement	3 249 718	3 247 590	3 135 461
Services complémentaires	23 527 224	27 718 790	26 391 972
Services pédagogiques et de formation d'appoint	8 031 577	8 877 867	8 848 912
Animation et développement pédagogique	4 654 991	4 351 660	4 498 983
Perfectionnement	613 450	663 985	581 441
	<u>63 806 556</u>	<u>69 766 301</u>	<u>68 137 997</u>
Services d'appoint			
Aide à la pension ou au transport		34 500	40 400
Transport scolaire	10 749 613	11 206 237	10 968 728
Services de garde	16 340 408	17 771 269	15 888 198
	<u>27 090 021</u>	<u>29 012 006</u>	<u>26 897 326</u>
Activités administratives			
Conseil des commissaires et comités	453 183	417 871	380 634
Gestion	7 613 366	7 281 106	7 667 801
Services corporatifs	2 301 342	2 143 693	2 344 742
Perfectionnement	578 759	161 232	336 005
	<u>10 946 650</u>	<u>10 003 902</u>	<u>10 729 182</u>

Commission scolaire de la Capitale

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

VENTILATION DES DÉPENSES (suite)

	<u>Budget</u>	<u>2 013</u>	<u>2 012</u>
	\$	\$	\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles			
Entretien et amortissement des biens meubles	3 848 229	4 817 275	5 397 033
Conservation et amortissement des biens immeubles	13 872 982	13 548 454	13 870 477
Entretien ménager	6 692 327	6 777 731	6 657 222
Consommation énergétique	6 658 620	5 995 552	5 842 756
Location d'immeubles	1 343 943	1 705 371	1 505 894
Protection et sécurité	356 182	480 978	492 857
Amélioration, transformation et rénovations majeures non capitalisables	2 064 194	1 733 191	1 664 522
Systèmes d'information et de télécommunications non capitalisables	495 619	495 680	495 680
	<u>35 332 096</u>	<u>35 554 232</u>	<u>35 926 441</u>
Activités connexes			
Financement	7 908 577	8 134 976	8 213 080
Projets spéciaux	3 648 000	6 472 238	9 622 962
Rétroactivité	100 000	766 466	794 811
Droits de scolarité et autres ententes	1 043 259	1 220 429	1 168 480
Sécurité d'emploi	204 475	153 169	350 150
Provision pour mauvaises créances	1 400	478 412	116 893
Prêts de services	218 200	380 468	1 255 399
Autres activités connexes	437 882	571 684	571 876
	<u>13 561 793</u>	<u>18 177 842</u>	<u>22 093 651</u>

Commission scolaire de la Capitale

Dépenses et résultats par secteur

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

Dépenses	<u>Budget</u> \$	<u>2 013</u> \$	<u>Proportion</u> %
Formation générale des jeunes - enseignants	106 071 627	107 465 790	34,72%
Éducatif jeunes - autres qu'enseignants	45 163 654	51 522 726	16,64%
Formation professionnelle	40 635 230	45 375 145	14,66%
Formation générale des adultes	16 315 132	16 740 120	5,41%
Administration	9 716 941	9 341 001	3,02%
Équipements	19 220 733	20 701 412	6,69%
Transport scolaire	10 749 613	11 197 893	3,62%
Services de garde	17 292 447	18 315 694	5,92%
Financement	7 742 104	7 957 216	2,57%
Autres secteurs	3 233 000	6 093 725	1,97%
Investissements	14 299 178	14 853 794	4,80%
	<u>290 439 659</u>	<u>309 564 516</u>	<u>100,00%</u>

Résultats	<u>Budget</u> \$	<u>2 013</u> \$	<u>2 012</u> \$
Formation générale des jeunes - enseignants	3 297 700	4 119 624	3 785 297
Éducatif jeunes - autres qu'enseignants	(3 858 451)	(6 624 693)	(4 235 879)
Formation professionnelle	(1 257 251)	477 819	1 312 946
Formation générale des adultes	(108 705)	147 134	(1 515 775)
Administration	(333 689)	291 720	296 893
Équipements	(2 530 379)	(3 220 682)	(2 004 372)
Transport scolaire	150 000	65 245	(182 399)
Services de garde	560 997	2 648 179	2 385 505
Financement	307 000	235 824	236 362
Autres secteurs		(81 276)	38 343
Investissements	(1 984 985)	(2 278 528)	(3 812 024)
	<u>(5 757 763)</u>	<u>(4 219 634)</u>	<u>(3 695 103)</u>

Commission scolaire de la Capitale

Montants réservés des écoles primaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

	TOTAL AU	UTILISATION	AMORTISSEMENT	TOTAL AU	
	30 JUIN 2013	AU BUDGET 2013-2014	LIBRE	AU 30 JUIN 2012	
à l'Orée-des-Bois	247 724	20 000	227 724	-	275 230
Alexander-Wolff	95 136	-	95 136	-	79 694
Anne-Hébert	152 664	10 000	142 664	-	137 482
de Château-d'Eau	(16 991)	-	(16 991)	-	9 570
de La Chanterelle	128 785	-	128 785	-	137 502
de La Chaumière	115 695	-	115 695	-	76 908
de la Grande-Hermine	22 641	1 229	21 412	-	12 290
de la Mosaïque	61 799	2 500	59 299	-	33 077
de La Source	42 188	-	42 188	-	(20 186)
de l'Accueil	131 071	5 690	125 381	-	58 994
de l'Apprenti-Sage	263 623	-	263 623	(662 400)	228 399
de l'Arc-en-Ciel / de l'Aventure	124 336	11 000	113 336	-	94 926
de l'Escabelle	247 803	17 821	229 982	(110 000)	181 161
des Berges	134 654	38 000	96 654	-	163 499
des Grands-Saules	(22 831)	9 000	(31 831)	-	20 010
des Jeunes-du-Monde	47 123	-	47 123	-	31 566
Dominique-Savio	73 434	8 000	65 434	-	99 300
du Beau-Séjour	88 995	27 000	61 995	-	98 217
du Buisson	128 376	11 800	116 576	-	130 373
du Joli-Bois	39 998	11 098	28 900	-	70 778
du Val-Joli	96 416	-	96 416	-	130 163
du Vignoble	71 590	1 219	70 371	-	17 478
Jacques-Cartier / Saint-Denys-Garneau	129 856	-	129 856	(126 000)	233 488
Jean XXIII / Du Domaine	(50 480)	-	(50 480)	-	7 227
Jules-Émond / Amédée-Boutin	38 805	-	38 805	-	70 258
Les Prés-Verts / Saint-Bernard	48 945	2 380	46 565	-	24 190
Marguerite-Bourgeoys	94 057	7 350	86 707	-	120 171
École d'éducation internationale Notre-Dame- des-Neiges	249 985	22 000	227 985	-	257 472
Notre-Dame-du-Canada	23 742	-	23 742	-	38 611
Sacré-Cœur	32 763	-	32 763	-	(32 179)
Saint-Albert-le-Grand	(39 754)	-	(39 754)	-	(18 984)
Saint-Claude	224 149	-	224 149	-	190 378
Sainte-Odile	32 986	-	32 986	-	(15 588)
Saint-Fidèle	3 797	-	3 797	-	7 315
Saint-Jean-Baptiste	80 320	7 300	73 020	-	86 564
Saint-Malo	55 536	-	55 536	-	57 940
Saint-Paul-Apôtre	(7 494)	-	(7 494)	-	2 434
Sans-Frontière	87 764	-	87 764	-	83 175
École internationale de Saint-Sacrement	261 761	12 968	248 793	-	176 460
	3 540 967	226 355	3 314 612	(898 400)	3 355 363

Commission scolaire de la Capitale

Montants réservés des écoles secondaires et des centres

pour l'exercice terminé le 30 juin 2013

ÉCOLES SECONDAIRES

	TOTAL AU	UTILISATION		AMORTISSEMENT	TOTAL AU
	30 JUIN 2013	AU BUDGET 2013-2014	LIBRE	FUTUR	AU 30 JUIN 2012
Boudreau	312 070	-	312 070	-	153 493
Cardinal-Roy	228 557	-	228 557	-	132 970
Jean-de-Brébeuf	91 990	-	91 990	-	30 999
Joseph-François-Perrault	9 100	-	9 100	-	131 169
de la Cité	(68 469)	-	(68 469)	(44 000)	28 515
École régionale des Quatre-Saisons	71 061	-	71 061	-	(58 925)
École secondaire de Neufchâtel	190 222	19 987	170 235	(117 900)	216 405
École secondaire Roger-Comtois	557 361	43 000	514 361	(302 000)	531 177
La Camaradière	125 846	-	125 846	-	(484)
L'Odyssée	(218 673)	-	(218 673)	-	(263 193)
Vanier	133 920	24 721	109 199	(98 100)	192 715
	1 432 985	140 720	1 345 277	(562 000)	1 094 841

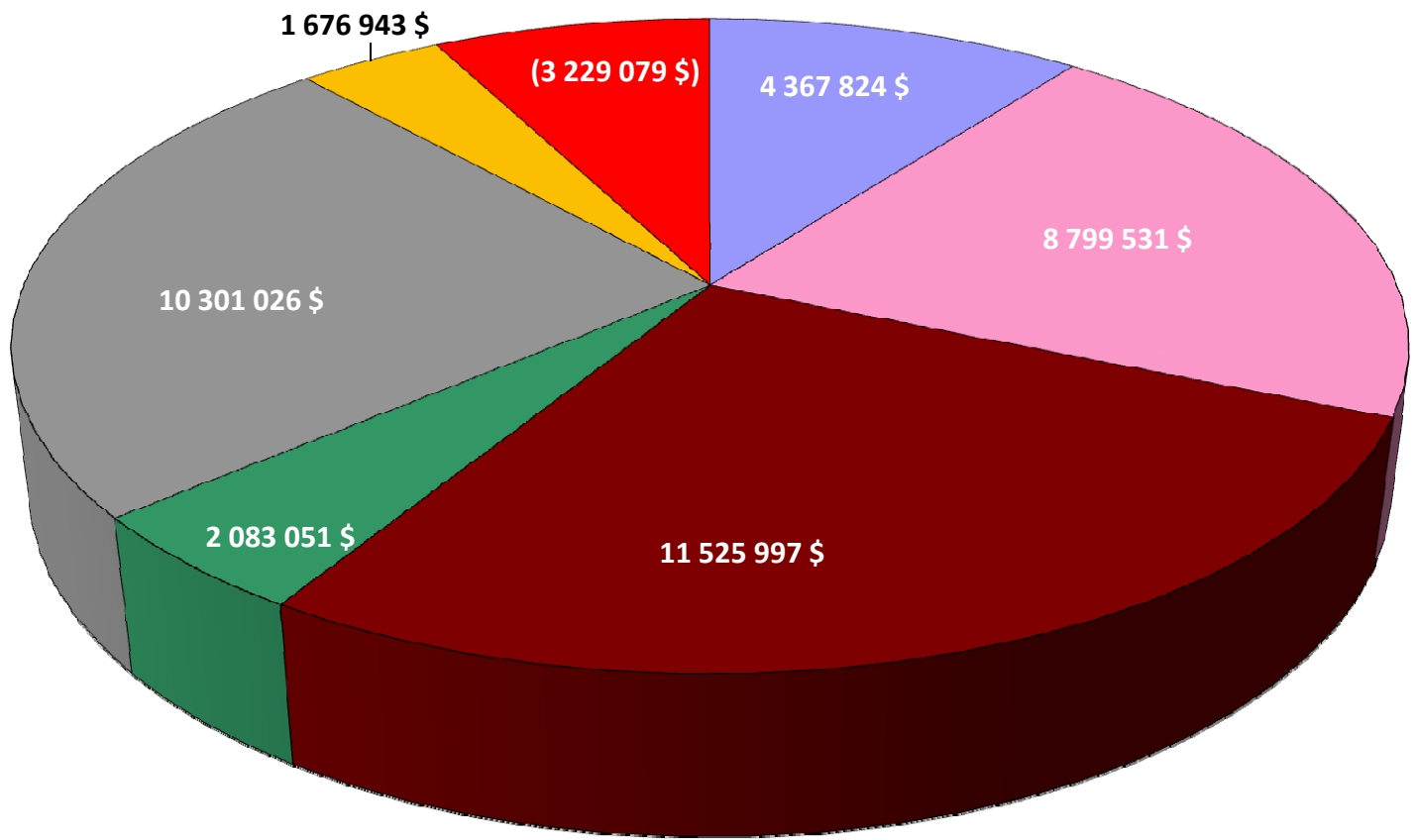
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

	TOTAL AU	UTILISATION		AMORTISSEMENT	TOTAL AU
	30 JUIN 2013	AU BUDGET 2013-2014	LIBRE	FUTUR	AU 30 JUIN 2012
C.F.P. de Neufchâtel	(587 091)	-	(587 091)	-	(458 986)
C.F.P. de Limoilou	46 425	-	46 425	(453 800)	376 876
École hôtelière de la Capitale	452 299	-	452 299	(131 100)	356 080
École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay	911 887	-	911 887	-	679 600
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec	2 699 812	186 326	2 513 486	(4 071 550)	2 221 476
C.F.P. Wilbrod-Bherer	2 615 540	176 402	2 439 138	(987 009)	2 520 232
C.F.P. de Québec	1 461 436	131 394	1 330 042	(401 400)	1 764 402
	7 600 308	494 122	7 106 186	(6 044 859)	7 459 680

CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES

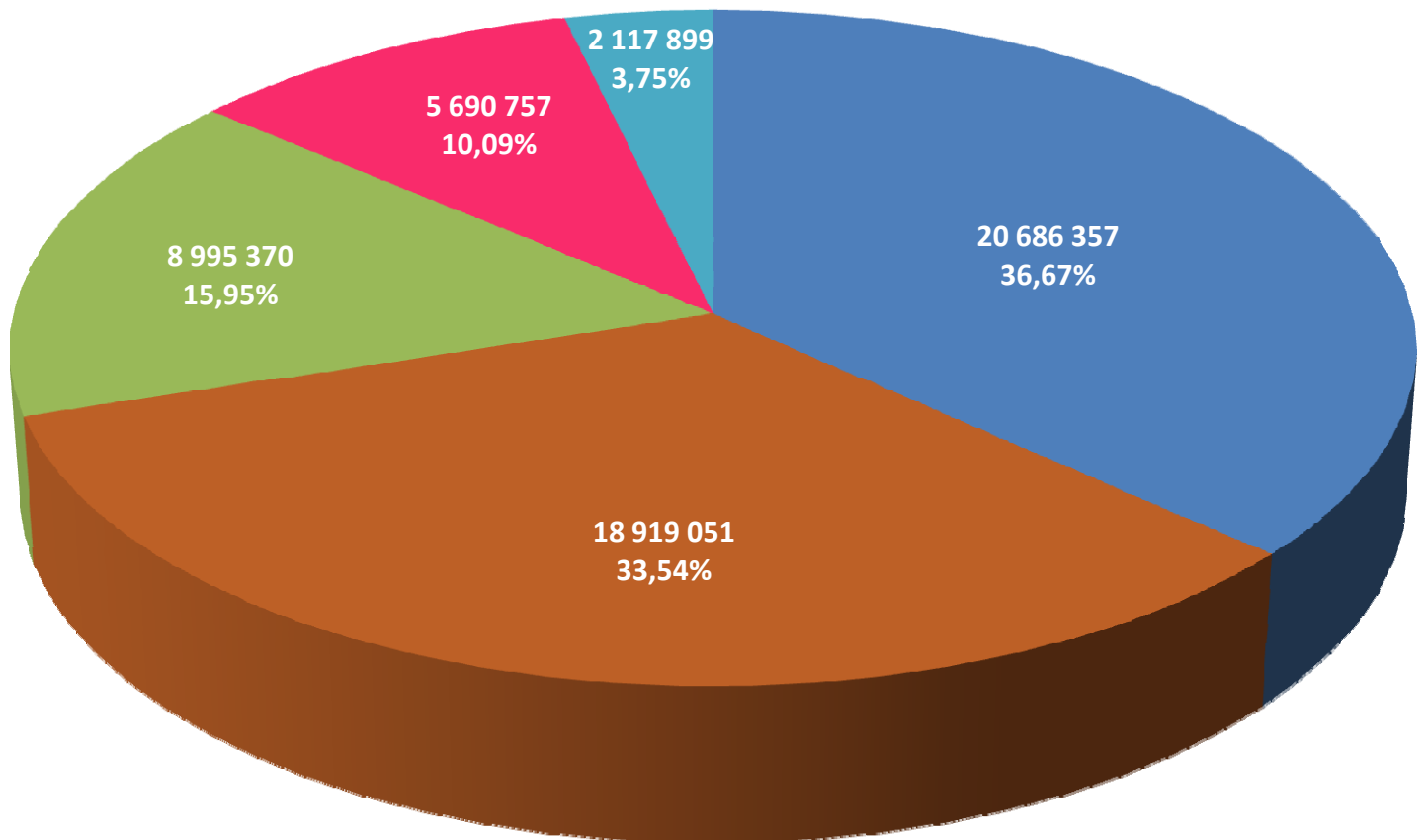
	TOTAL AU	UTILISATION		AMORTISSEMENT	TOTAL AU
	30 JUIN 2013	AU BUDGET 2013-2014	LIBRE	FUTUR	AU 30 JUIN 2012
Centre Louis-Jolliet	(1 518 729)	-	(1 518 729)	(467 991)	(1 327 998)
Centre Saint-Louis et Centre Conrad-Barbeau	470 466	-	470 466	-	52 009
	(1 048 263)	-	(1 048 263)	(467 991)	(1 275 989)

Composition des surplus accumulés au 30 juin 2013



- Amortissement futur non financé (excluant celui des établissements)
- Valeur comptable des terrains
- Montants réservés des établissements (incluant 7 973 250 \$ d'amortissement futur non financé)
- Déficit présenté au budget 2013-2014
- Subvention à recevoir sur avantages sociaux futurs
- Montants déjà affectés pour utilisation future
- Surplus non affectés

Utilisation du produit maximal de la taxe



■ Gestion des écoles et des centres

■ Entretien des terrains, bâtiments et équipements

■ Activités administratives

■ Transport scolaire

■ Activités éducatives

Le produit maximal de la taxe scolaire sert essentiellement à financer les activités liées à la gestion des écoles et des centres, à l'entretien des terrains, bâtiments et équipements, à l'administration de la commission scolaire et à une partie du transport scolaire. Lorsque des économies sont réalisées dans ces secteurs, cela permet d'injecter des sommes dans les activités éducatives.